



Bénéficiaire d'un contrat d'assurance

Par France92

Bonjour

Je ne sais pas si je suis dans la bonne rubrique.

Mon compagnon est DCD il y a 6 mois, je suis bénéficiaire d'un contrat d'assurance.

L'assurance me réclame un CERTIFICAT MEDICAL DE DECES, j'ai envoyée une lettre recommandée avec AR à l'hôpital au il est DCD.

A ce jour, je n'ai aucune réponse à ma demande

Pourquoi, le bénéficiaire d'un contrat doit s'occuper de fournir ce document ,

L'assurance me dit sans ce document pas d'argent.

Pourriez-vous m'aider

Mon compagnon n'avait pas de docteur.

Nous étions pacsé jusqu'au jour de son décès

D'avance merci pour vos réponse

Par yapasdequoi

Bonjour,

L'assurance demande un certificat médical afin de vérifier si le décès n'entre pas dans les clauses d'exclusion (exemple : suicide ou antécédents antérieurs à la souscription).

Rencontrez le service social à l'hôpital pour renouveler votre demande.